

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 18 novembre 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY – Immeuble L'Européen – 1 promenade Jean Rostand – Salle d'audience G – 7^{ème} étage – Hall A – 93000 BOBIGNY

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NOISY-LE-SEC (93130)**

25 à 29 rue des Bergeries

Cadastré section U n° 121, lieudit « 25 rue des Bergeries » pour 9a 53ca, section U n° 133, lieudit « 25 rue des Bergeries » pour 1a 37ca, section U n° 134, lieudit « 27 rue des Bergeries » pour 3a 28ca, section U n° 157, lieudit « 27 bis rue des Bergeries » pour 3a 16ca, section U n° 159, lieudit « 29 rue des Bergeries » pour 3a 50ca

LOT NUMÉRO CINQUANTE CINQ (55) : un **STUDIO BJ1 de 36,66 m²** située au rez-de-jardin du bâtiment A/B comprenant : pièce de vie avec placard, cuisine ouverte, salle de bains, jardin.

LOT NUMÉRO CINQUANTE HUIT (58) : un **EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT automobile n° 03** au 1^{er} sous-sol du bâtiment A/B.

Les lieux sont loués selon son contrat de location ayant pris effet le 7 mai 2023.

Cette vente est poursuivie à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES IMMEUBLE « LES BALCONS DE NOISY » SIS 25/29 RUE DES BERGERIES A NOISY-LE-SEC (93)**, représenté par son syndic en exercice, la SAS OXIGEN, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 820 001 048, dont le siège social est sis 11 allée du Belvédère à ROMAINVILLE (93), agissant elle-même poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, en qualité de créancier poursuivant, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 septembre 2023 – Résolution n° 12.1 représenté par Maître Myriam CALESTROUPAT, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

(outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint-Denis.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre ou caution bancaire irrévocable

Fait et rédigé à MONTREUIL, le 19 septembre 2025 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Myriam CALESTROUPAT, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT – THOMAS & Associés, 8 ter Boulevard Henri Barbusse – 93100 MONTREUIL – Tél. 01.48.58.17.06 – cabinet@fgtavocats.com, Avocat poursuivant
- À Maître Martin ISAL, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 1 rue du Donjon – 94300 VINCENNES, TEL 01.89.38.50.89
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où le cahier des conditions de vente peut être consulté (N° RG 25/03584)
- Sur les sites : www.licitor.com ; www.avoentes.fr

Les visites auront lieu sur place le **mercredi 5 novembre 2025 de 15 h 30 à 16 h 00**
en présence d'un des membres de la société **KSR & ASSOCIES**, Commissaires de justice associés à **ROSNY-SOUS-BOIS**, domiciliés au 24-26, Ave du Gal de Gaulle à 93110 ROSNY SOUS BOIS – Tel. : 01.45.28.29.67